



TARIFS ET CONDITIONS
APPLICABLES A LA CLIENTELE
16 NOVEMBRE 2026

Extrait standard des tarifs

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance	Gratuit
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	-
Tenue de compte (Prélèvement trimestriel)	Gratuit si mensuel, si autre fréquence 300 € / trimestre
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	300 € / an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	-
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	Gratuit
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	-
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) - En agence (et instantané en agence) - En ligne	25 € par virement en agence (hors taxes) 10 € en ligne (hors taxes)
Prélèvement - frais par paiement d'un prélèvement SEPA - frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit Gratuit
Commission d'intervention	8 € avec un plafond de 80 €/mois

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	VALEUR	TARIFS EN EUROS
OUVERTURE TRANSFORMATION CLOTURE		
Ouverture d'un compte avec remise de la Convention de compte		Gratuit
Service d'aide au changement de domiciliation bancaire		Gratuit
Transformation d'un compte		Gratuit
Clôture d'un compte		Gratuit
Liste des opérations automatiques et récurrentes fournie à la demande du client lors de la clôture du compte		Gratuit
RELEVÉ DE COMPTE		
Périodicité mensuelle du relevé de compte		Gratuit
Périodicité du relevé de compte autre que mensuelle		300 €/trimestre
Relevé annuel de frais		Gratuit
Relevé d'informations		
* Courrier recommandé en France		20 €
* Courrier recommandé à l'étranger		70 €
TENUE DE COMPTE		
Frais de tenue de compte		
* Personne physique		50 €/trimestre
* Personne morale		200 €/trimestre
Délivrance d'un RIB ou BIC/IBAN		Gratuit
Enregistrement d'un changement d'adresse		Gratuit
Gestion des comptes inactifs		30 €/an
SERVICE EN AGENCE		
Versement d'espèces en €	J	Gratuit
Retrait d'espèces en agence		
* en € inférieur à 10.000 €	J	Gratuit
* en € ≥ à 10.000 € (prendre rendez-vous en agence)	J	1%
Versement d'espèces en devises	J	1% min cv 100 €
Retrait d'espèces en devises en agence	J	1%
Change manuel	J	cours du jour
Frais de recherche de documents		50 €
Mise à jour administrative et légale dossier / actualisation des données clients (KYC)		200 €
Frais attestation de blocage de capital social		200 €
Frais attestations diverses		100/attestation
Frais d'audit/Confirmation de solde de comptes		300 €
BANQUE A DISTANCE		
Abonnement à des services de banque à distance		
Internet Al Khaliji France On-Line		
Consultation et gestion de comptes		Gratuit
VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT		
CARTE DE DEBIT (cotisation annuelle)		
Fourniture d'une carte de débit Visa Premier (carte de paiement internationale à débit immédiat)		300 € par an
Fourniture d'une carte Visa Premier supplémentaire sur le même compte		100 € par an
Commission de réédition de la carte bancaire y compris frais d'opposition (blocage) de la carte par le client pour motif perte, vol ou utilisation frauduleuse		100 €
Commission de réédition du code confidentiel de la carte bancaire		50 €
Modification de plafond de paiement		50 €/demande
Frais d'envoi de la carte à domicile		Frais réels
Paiement par carte		entre 0% et 2% selon pays
VIREMENTS		
Virements occasionnels		
Emission d'un virement SEPA		
Frais par virement occasionnel		
* En ligne		10 €
* Vers une autre banque (plafond 10K)	J	25 €
Frais de virements multiples	J	Selon arrangement
Réception d'un virement SEPA	J	Gratuit
Emission d'un virement Swift		
Frais par virement occasionnel		
* Vers une autre banque	J+2	Frais (Share) 75 €
	J+2	Frais (Our) 100 €

	VALEUR	TARIFS EN EUROS
Retraitement d'un virement SEPA (infos incomplètes ou modif sur virement émis)		15 €
Frais de virements multiples	J+2	Selon arrangement
Réception d'un virement swift		
Frais par virement occasionnel		
* En €	J	Gratuit
* En Devises	J+2	Gratuit
Virements permanents		
Frais de mise en place du virement permanent		Selon arrangement
Frais de non exécution du virement permanent pour défaut de provision (y compris commission d'intervention)		15 €
Emission de virements SEPA		
Frais par virement permanent	J	suivant les frais SEPA cités ci-dessus
Emission de virements swift		
Frais par virement permanent		
* En €	J	50 €
* En Devises	J+2	50 €
PRELEVEMENT SEPA/ TIP		
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA		Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement	J	Gratuit
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)	J	Gratuit
CHEQUES		
Mise à disposition d'un chéquier à l'agence		Gratuit
Frais d'envoi de chéquier		
* à domicile par courrier recommandé en France		Frais réels
* à domicile par courrier rapide à l'étranger		Frais réels
Frais d'émission d'un chèque de banque		100 € + frais courrier
Opposition sur chèque		
* Frais d'opposition chèque (s) par l'émetteur		30 €
* Frais d'opposition chéquier (s) par l'émetteur		50 €
Remise de chèques en €		
* Tirés sur nos caisses	J	Gratuit
* Compensables en France	J+5	Gratuit
IRREGULARITES ET INCIDENTS		
INCIDENTS DE PAIEMENT		
Commission d'intervention		8 € (max 80€/mois)
Incidents sur chèques émis		
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision		50 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (y compris commission d'intervention)		
* Par chèque impayé d'un montant inférieur ou égal à 50 €		30 €
* Par chèque impayé d'un montant supérieur à 50 €		50 €
Incidents sur chèques remis		
Retour de chèques impayés		
* Sur France métropolitaine		50 €
Incidents sur prélèvements		
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (y compris commission d'intervention)		
* Par prélèvement d'un montant supérieur ou égal à 20 €		20 €
* Par prélèvement d'un montant inférieur à 20 €		Plafonné au montant du prélèvement rejeté
Incidents sur carte		
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque		Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire		75 €
OPERATIONS PARTICULIERES		
Frais par saisie administrative à tiers détenteur		10% du montant dû au Trésor Public (max 100 € TTC)
Frais par saisie-attribution		100 €
Frais par saisie-conservatoire		100 €
Frais de lettre de relance sur échéance de prêt impayé		75 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé		75 €

CREDITS DOCUMENTAIRES	VALEUR	TARIFS EN EUROS
IMPORT		
Commission d'ouverture		3‰ par trimestre indivisible min. 400 €
Draft crédit documentaire		100 €/draft
Commission de modification (sauf prorogation ou majoration)		200 €
Commission de levée de documents / négociation / paiement		1,5‰ flat min. 400 €
Commission d'acceptation ou d'engagement de paiement différé		2% p.a. min. 200 €/mois indivisible
Commission sur documents irréguliers (selon montant crédit documentaire)		150€ ou 200€
Commission d'intervention (handling fees)		150 €
Cession du produit		400 €
Annulation du crédit documentaire		300 €
Frais de Swift et courrier		200 €/utilisation (si dépassement, frais réels)
EXPORT		
Commission de préavis d'ouverture de crédit		200 €
Commission de notification		1‰ flat min. 300 €
Commission de confirmation (variable selon les pays)		variable selon pays min. 400 €/trim ind
Commission de modification (sauf prorogation ou majoration)		200 €
Commission de levée de documents / négociation / paiement		1,5‰ flat min. 400 €
Commission d'acceptation ou d'engagement de paiement différé		2% p.a. min. 200 €/mois indivisible
Commission de mise en conformité des documents (selon montant crédit documentaire)		150€ ou 200€
Commission de transfert de crédit documentaire (au cas par cas)		3‰ min. 500 €
Commission d'intervention (handling fees)		150 €
Cession du produit		400 €
Annulation du crédit documentaire		300 €
Frais de Swift et courrier		200 €/utilisation (si >, frais réels)
REMBOURSEMENT SUR CREDIT DOCUMENTAIRE		150€/remboursement
REMISES DOCUMENTAIRES		
Commission de présentation à l'encaissement		3‰ min. 200 €
Commission de règlement (si règlement partiel)		100€/regl partiel
Présentation supplémentaire, prorogation		1‰ min. 150 €
Livraison de documents franco de paiement		1‰ min. 150 €
Avis de sort		100 €
Frais de Swift		30€/swift
Frais de courrier		150€ (si > frais réels)
Frais de garde de dossier		50€/mois
AVAL		selon accord
LETTRE DE GARANTIE		
Emission / Prorogation		3% par an min. 1000 €
Draft caution/garantie		100€/draft
Commission de modification (sauf prorogation ou majoration)		200 €
DECOUVERTS, CREDITS, INCIDENTS		
DECOUVERT NON AUTORISE/DEPASSEMENT		
Déouvert formalisé (autorisé)		selon accord dans la limite du taux d'usure
Déouvert ponctuel irrégulier en EUR		euribor +12% dans la limite du taux d'usure
Déouvert ponctuel irrégulier en USD		SOFR +12% dans la limite du taux d'usure
Commission sur le plus fort découvert mensuel		0,5‰/mois perçu/trim dans la limite du taux d'usure
CREDITS A LA CONSOMMATION		
Taux nominal annuel (hors assurance)		Selon arrangement
CREDITS IMMOBILIERS		
Taux nominal annuel (hors assurance)		Selon arrangement
FRAIS RELATIFS A UN CREDIT		
Frais de dossier		selon conditions contractuelles
Assistance juridique pour société		500€/acte
Frais de rédaction de contrat		1000 €
Frais de renouvellement annuel par dossier de crédit		selon conditions contractuelles
Frais de modification des conditions d'un crédit		200 € par avenant
SUCCESSION		
Traitement d'un dossier de succession		1% avec plafond selon la réglementation en vigueur

RESOUDRE UN LITIGE

Réclamation

Pour toute difficulté éventuelle ou réclamation relative au fonctionnement du compte ou à l'utilisation des services mis à sa disposition, le client (ou le représentant légal), doit s'adresser, en premier lieu, à son Conseiller de clientèle par tous moyens à sa convenance.

Si la réponse apportée par le conseiller de clientèle ne le satisfait pas, le client peut adresser sa réclamation à la Direction Générale.

La Banque s'engage à répondre par courriel ou par courrier, dans un délai de dix (10) Jours Ouvrables à compter de la réception de la réclamation. Si la réponse ne peut être apportée dans un délai de dix (10) Jours Ouvrables, un accusé de réception sera adressé au Client puis une réponse lui sera adressée dans les deux (2) mois à compter de la réception de la réclamation.

Pour toute réclamation relative à l'utilisation des services de paiement relevant de L.133-1 du Code monétaire et financier, le Conseiller répondra sur support papier ou sur support durable, au plus tard dans les quinze jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Si la réponse ne peut être apportée dans le délai précité de quinze (15) jours ouvrables pour des raisons échappant au contrôle de la Banque, celle-ci en informe le Client, de manière motivée, en précisant qu'un délai complémentaire est nécessaire au traitement de la réclamation. La Banque indique également la date à laquelle une réponse définitive sera apportée, celle-ci ne pouvant intervenir au-delà de trente-cinq (35) jours ouvrables à compter de la réception de la réclamation.

Si enfin le désaccord persistait après la réponse donnée par la Banque, le Client peut demander l'avis du médiateur dans les conditions définies ci-après.

Médiation

Le médiateur de la Fédération Bancaire Française (FBF), agissant conformément à la Charte du service de médiation de la FBF (cette charte est accessible sur le site internet de la FBF à l'adresse suivante : www.fbf.fr), peut être saisi gratuitement par le Client, en raison des litiges nés de l'application de la Convention. Le médiateur ne peut être saisi par le Client que lorsque le désaccord persiste à l'issue d'une procédure de réclamation réalisée dans les conditions spécifiées au paragraphe précédent. Le médiateur, chargé de recommander des solutions à ces litiges, est tenu de statuer dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'envoi au Client, par courrier ou courriel, d'une notification du médiateur portant confirmation de sa saisine. Le Client est averti dans un délai de trois (3) semaines à compter de la réception de son dossier par le médiateur en cas de rejet de sa demande de médiation. La médiation est soumise à l'obligation de confidentialité et les constatations et les déclarations que le médiateur recueille au cours de la médiation ne peuvent être divulguées aux tiers, ni invoquées ou produites dans le cadre d'une instance judiciaire ou arbitrale sans l'accord des parties. Le Client pourra transmettre sa demande de médiation écrite :

- par voie électronique, en suivant la procédure de dépôt en ligne d'une demande de médiation sur le site suivant : lemediateur.fbf.fr ou par courriel à l'adresse suivante : mediateur@fbf.fr ; ou
- par voie postale, à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur auprès de la FBF, Boîte Postale n° 151 - 75422 Paris Cedex 09

Ces conditions sont hors taxes, la TVA est facturée selon le lieu de résidence

J = Date du jour



al khaliji
France

Al Khaliji France S.A - 49-51 avenue George V - 75008 Paris - France

Tél: +33 (0) 1 49 52 49 52 - Fax : +33 (0) 1 49 52 49 49 - www.alkhaliji.fr

S.A. au capital de 104 000 000 € - RCS Paris B 309 033 066